



ENGAGEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE TEMPORAIRE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES 2025

OFFRE

Aides aux concierges des établissements scolaires (nettoyages, déménagements de mobilier scolaire. **Travail nécessitant une bonne forme physique, ne pas souffrir de vertige, ne pas être allergique aux produits de nettoyage**)

TARIFS

| | |
|----------------------------------|---|
| Collégien(ne) de moins de 16 ans | Frs. 15.- / heure + 10.64 % taux vacances |
| Collégien(ne) de moins de 17 ans | Frs. 16.- / heure + 10.64 % taux vacances |
| Collégien(ne) de moins de 18 ans | Frs. 17.- / heure + 10.64 % taux vacances |
| Collégien(ne) dès 18 ans | Frs. 18.- / heure + 10.64 % taux vacances |

PERIODES DE TRAVAIL

- **Vacances de Pâques : environ 5 places à repourvoir sur les 2 semaines (14 au 25.04.2025)**
- **Vacances d'été : environ 20 places à repourvoir durant le mois de juillet (30.06 au 08.08.2025, dates à confirmer)**
- **Vacances d'automne : environ 2 places à repourvoir 1 semaine (date à confirmer ultérieurement)**

CONDITIONS

- **Age minimum : 15 ans révolus - Age limite : 25 ans.**
- Respecter les horaires selon les attributions.
- S'équiper d'habits et de chaussures adaptées.
- Aucune avance de salaire ne sera autorisée.

INSCRIPTIONS

- Passez au Service des bâtiments, avenue des Sports 14, 3^{ème} étage
- 024/423 63 00 – batiments@yverdon-les-bains.ch